



Dans cette période d'irrigation restreinte, nous vous demandons de faire preuve de bon sens et appellons à la plus grande vigilance dans vos irrigations, afin de ne pas arroser routes et voiries.

Etat de la ressource en eau (source des données : DDT79)



Bulletin d'Alerte Hydrologique Bassin de la Sèvre Niortaise Marais Poitevin

Valeurs mesurées le : 05/05/22

Bassin	Zone de gestion		Indicateur de Référence	Type*	T	Seuils			Mesures Débit ou Niveau	Tendance sur les 7 derniers jours	Arrêté en cours	Date d'effet	
						Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3					
Sèvre Niortaise	MP1	Sèvre niortaise Amont	Pamproux	P	m	1,30	-	0,60	0,43	↓	vigilance	4 avril 2022	
			St Coutant	P	m	-3,40	-	-3,90	-3,26	↓			
			Pont de Ricou	D	m3/s	2,53	-	1,33	2,01	↓			
	MP2	Sèvre niortaise moyenne	St Gelais	P	m	-3,61	-	-4,61	-3,69	↓	vigilance	4 avril 2022	
			Pont de Ricou	D	m3/s	2,53	-	1,33	2,01	↓			
	MP3	Lambon	Niort	P	m	-11,28	-	-12,57	-13,00	↓	Alerte renforcée	4 mai 2022	
	MP7	Mignon Courance	Prissé La Charrière	P	m	-4,30	-	-6,45	-6,76	↓	Alerte renforcée	4 mai 2022	
			Le Bourdet	P	m	-3,00	-	-3,20	-3,08	↓			
			St Hilaire la Pallud	P	m	-4,30	-	-4,60	-4,56	↓			
	MP8	Autize	Saint Hilaire des Loges	D	m3/s	0,86	-	0,19	0,56	↓	vigilance	9 mai 2022	
	MP9	Vendée											
	MP14	Autize nappes	Oulmes	P	m	4,65	4,60	3,49	4,48	↓	Alerte	9 mai 2022	
			Benet	P	m	-	-	1,65	2,21	↓			
							NOEd (-5cm) du 15/06 au 15/07						
							NOEf du 16/07 au 31/09			NCR			
	MP5.3	Marais Mouillé	BOURDETTES	N	m				2,23	↓			
			BAZOIN	N	m				1,82	↓			
			Le carreau d'or	N	m				1,69	↑			
			Saint Arnault	N	m				2,08	→			
l'Acqueduc			N	m				1,81	↑				
le Chateau Vert			N	m				1,86	↓				
LA GREVE			N	m				2,14	↓				
SAZAY			N	m				2,54	↑				
CHABAN			N	m				6,13	↓				
			Indicateur de référence			Débit (DCR) / niveau (PCR) de crise			Débit ou niveau	Tendance		Seuil franchi	
BASSIN SNMP		Station de la Tiffardière à Niort (point nodal du SDAGE)	D	m3/s		1,20		5,17	↓				
MP 8	Autize / Vendée	Saint Hilaire des Loges	D	m3/s		0,066		0,56	↓				
MP 9													
MP3	Lambon	Niort	P	m		-18,40		-13,00	↓				

* analyse par rapport aux débits

** Problème de mesure

Commentaires : Maintien des mesures de restriction sur les bassins MP1, MP2.

Vigilance pour les bassins Autize superficiel et Vendée

Alerte pour l'Autize nappe

Alerte renforcée pour les bassins de Mignon Courance et le Lambon

Prévision météo : Pas de pluie annoncée pour la semaine du 9 au 16 mai 2022

VIGILANCE : Le Bassin MP1-MP2 Sèvre Niortaise Amont et Moyenne est passé en « **Vigilance** » de printemps à compter du 04/04/2022, 8h.

AUTOGESTION :

→ Cela induit la mise en place de mesures d'autogestion dans le cadre du protocole de gestion par l'EPMP : **Pas d'irrigation de 10h à 18h.**

ALERTE RENFORCEE : Le Bassin MP7 Mignon-Courance est passé en « **ALERTE RENFORCEE** » de printemps (=COUPURE de l'irrigation) à compter du 04/05/2022, 8h.

→ **Coupeure de l'irrigation à partir du 04/05/2022, 8h**

ALERTE RENFORCEE : Le Bassin MP3 Lambon est passé en « **ALERTE RENFORCEE** » de printemps (=COUPURE de l'irrigation) à compter du **04/05/2022, 8h**.

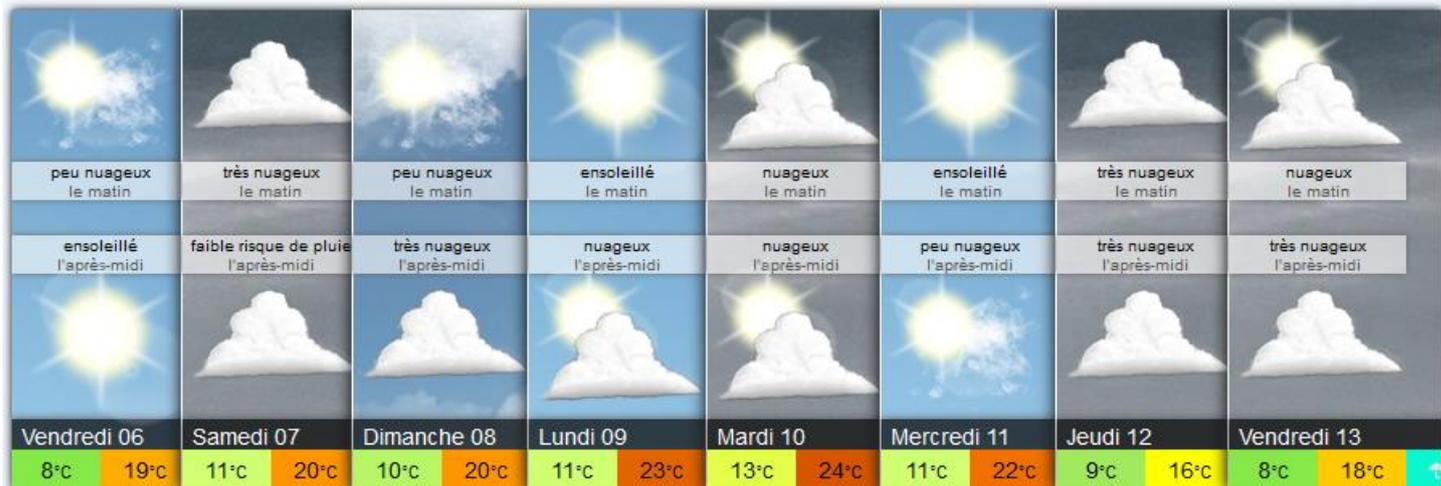
→ **Coupage de l'irrigation à partir du 04/05/2022, 8h**

VIGILANCE : Les Bassins MP8-MP9 Autize et Vendée vont passer en « **Vigilance** » de printemps à compter du **09/05/2022, 8h**.

Alerte, niveau 2 : Le Bassin Autize nappes passe en alerte de niveau 2 dès le 09/05/2022, 8h00.

Prévisions Météo

(source des données : Infoclimat)



Aucunes précipitations ne sont annoncées la semaine prochaine. Des températures variant de 8°C jusqu'à 24°C sont annoncées. Le temps sera sec avec des températures supérieures aux normales de saisons.

Info OUGC SNMP – Dérogations « coupure » et index

MP7 et MP 3 Mignon-Courance et Lambon en « Coupure » : Pour ceux bénéficiant de dérogation hebdomadaire :

- pour les « cultures dérogoires », il est rappelé qu'il vous ait demandé de **remonter vos index de compteur de début et fin de semaine de dérogation tous les vendredis**. Cela conditionnera, entre autre, le renouvellement de dérogation suivant vos demandes déjà adressées.
- Pour les cultures fourragères, il est rappelé qu'il vous ait demandé de **remonter vos index de compteur de début et fin de semaine de dérogation tous les lundis**. Cela conditionnera, entre autre, le renouvellement de dérogation suivant vos demandes déjà adressées.

Adresse d'envoi des index : irriginfo@deux-sevres.chambagri.fr